

QUEL DEVENIR POUR LA SEINE-SAINT-DENIS ?

par Environnement 93 pour le Congrès de France Nature Environnement

ENVIRONNEMENT 93 SE RÉJOIT D'ACCUEILLIR SUR SON TERRITOIRE LE CONGRÈS DE FNE ET SES INVITÉS.

Réputé pour ses difficultés sociales et victime d'une image déplorable entretenue par les médias, notre territoire, la Seine-Saint-Denis a pourtant connu des jours meilleurs. En effet, il faut rappeler que ses rives de Seine ont accueilli les impressionnistes, que celles de Marne avaient leurs guinguettes et qu'en ce temps-là Montfermeil était connu pour les promenades en barques autour des sept îles et non pour ses cités.

Ce département est également réputé pour son riche passé agricole. C'était à la fois les murs à pêches de Montreuil ou de Bagnolet mais aussi, le maraîchage de Bobigny à St-Denis, et les cultures de céréales sur les meilleures terres d'Europe, dans la plaine de France.

La Seine-Saint-Denis a aussi connu une forte industrialisation, qui a marqué les formes urbaines, et dont les pollutions perdurent dans les sols. Le département continue à être la proie d'une industrie qui se voudrait sans limite et propre : **l'exploitation du gypse.**

Cette activité passée a laissé des séquelles, plutôt des **balafres** dans le territoire (de Romainville à Gagny, et aujourd'hui jusqu'à Vaujours et en Seine et Marne). Le gypse est une ressource fossile limitée, et tout comme le pétrole, il s'épuisera. Il faut donc limiter cette exploitation en tenant compte des contraintes économiques et environnementales.

La Seine-Saint-Denis a le «privilege» d'avoir 2 aéroports. C'est en fait une fracture territoriale terrible dans la banlieue la plus pauvre. **Le Bourget**, aéroport d'affaires est un scandale social et environnemental (emport moyen de deux personnes environ...).

Pour Roissy, là aussi, les intérêts économiques, et les emplois générés, empêchent toute remise en cause d'un développement sans bornes qui, ici comme ailleurs, est une cause majeure du changement climatique. A ce jour, les projets de taxation financière évoqués seraient plus pertinents, si la taxe sur le kérosène était à l'ordre du jour. Ce serait un élément de régulation important de la mondialisation des transports de touristes et de marchandises.

HALTE À L'URBANISATION DE TOUS LES ESPACES LIBRES DANS LA PROCHE COURONNE PARISIENNE ET DANS NOTRE DÉPARTEMENT ! ON ÉTOUFFE !

L'urbanisation sans limites du projet de Grand Paris est censée répondre aux besoins de logements pour les plus démunis, mais elle ne permettra pas à elle seule de faire baisser les prix des loyers ou de l'immobilier ! De plus, l'absence de projet global et l'obsession de remplir tous les vides disponibles ne feront que dégrader encore plus la qualité de vie des franciliens.

Les populations paupérisées vivent dans des ghettos construits sans transports collectifs. Quant à ceux qui existent déjà, ils sont remis en cause pour faire passer des trains directs à destination de Roissy ou du Parc des Expositions comme sur le RER B.

La Forêt de Bondy qui occupait encore plus de 4.000 d'hectares à la fin du 19ème siècle est aujourd'hui réduite à portion congrue avec moins de 400 hectares... mais même ce faible espace résiduel est aujourd'hui menacé par d'importants projets d'urbanisation.

Trois villes Montfermeil, Coubron et Clichy-sous-bois demandent la levée de la protection «Natura 2000» pour pouvoir bétonner la forêt sous prétexte du «Grand Paris»...

Les agendas 21, les Plans d'aménagement et de Développement Durable (PADD) départementaux ou locaux ne nous font plus rire depuis longtemps :

CET «ÉCO BLANCHIMENT» ÉHONTÉ NOUS RÉVOLTE.

La concertation, les débats publics et cette pseudo démocratie... nous paraissent souvent, comme les enquêtes publiques d'antan, destinés à faire passer les pilules.

Les trames vertes et bleues, imaginées par le Grenelle de l'Environnement, pourraient rendre un peu de verdure et d'oxygène à ce tissu urbain trop serré, et freiner la densification programmée.

Il faut réfléchir à la valorisation naturelle du canal de l'Ourcq, et créer des corridors écologiques reliant les espaces naturels existants : les parcs de Montreuil, la Corniche des Forts, les Côteaux d'Avron, la Poudrerie, la Dhuis... Il faut que les trames vertes et bleues soient inscrites dans le futur Schéma Directeur de la Région.

On peut encore redresser la barre. Les associations environnementales sont là pour ça !

www.environnement93.fr

le 20 janvier 2012

